



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425  
<http://eoliennes-ancenis.fr/> [sas-eola@eoliennes-ancenis.fr](mailto:sas-eola@eoliennes-ancenis.fr)

## Les vacances sont terminées !

Par Jean Martin Cheverau

Depuis fin août nous sommes de retour sur le terrain. Nous avons préparé et déposé les compléments d'information demandés par les services de l'État pour améliorer le dossier de PC : photomontages supplémentaires, précisions sur les cheminements de transport des éléments des machines et autres détails techniques. J'en profite ici pour remercier tous ceux qui ont su assumer les tâches nécessaires afin de pouvoir finaliser les retours dans les délais fixés.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que nous sommes sollicités pour le développement d'un autre parc à proximité, l'objectif initial lors de notre création étant de deux ou trois développements. Nous vous en expliquerons les contours lorsqu'ils seront mieux définis, et notamment à notre

## AG de la SAS EOLA du 23 avril 2016

(date à réserver sur votre agenda)

Les actions à mener d'ici là :

- Signatures des promesses de bail
- Déplacement de notre mât de mesure.
- Réunion publique.
- Réflexion sur l'évolution de nos structures juridiques.

Nous comptons sur vous pour initier des rencontres auprès de personnes intéressées. Nous sommes disponibles pour leur présenter ces projets et leurs originalités.

Rencontre entre Roberto SANCHEZ, Technical Sales Manager de Siemens et des responsables de la SAS EOLA



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs  
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs  
Jean Rabian, collège des fondateurs  
Philippe Branchereau, collège des clubs  
Laurent Dubost, collège des clubs  
Mathieu Roeper, Loire-Atlantique développement SELA  
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

## Commencer à préparer la suite !

Par Olivier Kriegk

Après la constatation de notre dernière augmentation de capital, il nous est possible d'aborder les premières discussions avec les banques, pour constituer le futur pool bancaire auquel nous demanderons de prêter 17 M€, de quoi financer les investissements. En fait, cela commence de manière satisfaisante : La Caisse des dépôts, après un premier contact en septembre, confirme son intérêt pour conforter nos fonds propres, en apportant du capital. Les premiers contacts avec la Banque publique d'investissement et UNIFERGIE, la filiale du Crédit Agricole spécialisée dans les énergies renouvelables, sont également positifs. Nous avons également eu une réunion avec la NEF, banque coopérative et citoyenne, à laquelle nous souhaiterions pouvoir laisser une place. D'autres rendez-vous sont programmés, il faut faire jouer la concurrence. Pour satisfaire citoyens et banquiers, il faut aussi commencer à négocier avec les différents fournisseurs de la construction, Siemens et les autres. Cela a commencé avec une visite au salon Européen de l'éolien à Paris (EWEA) en Novembre.

Le dossier des compléments demandés par les services de l'état pour instruire le permis de construire a été déposé le 27 novembre



## EOLA au cœur de l'actualité !

Par Laurent Dubost

La loi pour la Transition Énergétique du 17 Août 2015 le dit:

- en 2012, 14 % de l'énergie que nous avons consommée était d'origine renouvelable. L'objectif est porté à 23 % en 2020 et à 32 % en 2030,
- les collectivités pourront entrer directement au capital des SAS comme EOLA pour soutenir des projets de territoire,
- doublement du volume de prêts de BPI France aux énergies renouvelables pour atteindre d'ici 2017, 800 millions d'euros par an.
- Baisse à 50% de la part du nucléaire dans la production d'électricité en 2025.

La COP 21 devrait confirmer tout le sens et l'intérêt de notre projet (local, renouvelable, citoyen,...).

En participant au projet EOLA, vous avez déjà apporté votre contribution à la lutte contre le dérèglement climatique. Bravo et merci !

## Investisseur et, ou, adhérent ?

Par Philippe Branchereau

Vous recevez ce nouveau numéro d'EOL'Acteurs car vous faites partie des investisseurs qui s'impliquent dans le parc Eolandes Teillé – Trans sur Erdre.

L'édification de ce parc n'est qu'un des objectifs de l'association EOLA. Nous souhaitons que la population entre véritablement dans la Transition Énergétique, c'est pourquoi nous proposons plusieurs actions :

- Sensibilisation aux économies d'énergie par des ateliers destinés à nos adhérents.
- Sensibilisation des collégiens et des lycéens par des interventions dans les établissements ou par mise à disposition d'éléments des différentes études que nous avons menées dans le cadre de notre projet.

Pour mener à bien tous ces projets, nous avons besoin de votre soutien. N'hésitez pas, si ce n'est déjà fait à nous rejoindre au sein de l'association Eoliennes en Pays d'Ancenis.

*Malgré les événements dramatiques de Novembre l'équipe de direction de la SAS EOLA vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année 2015*



## L'éolien citoyen gagne la Loire-Atlantique

Par Jean Rabian

Le nouveau parc éolien citoyen de Sévérac-Guenrouet a déployé ses ailes. Frère jumeau de celui de Béganne en Morbihan, il sera exploité par la SAS Isac-Watts dont les parts sont détenues majoritairement par des habitants du territoire.

Au sud de Nantes, Energie Partagée s'associe au fournisseur d'électricité 100 % renouvelable Enercoop et au fonds Nef Investissement pour acheter un parc de trois éoliennes à la Limouzinière (total de 60% des parts) et l'ouvrir à l'investissement local citoyen.

A Avessac, près de Redon, un permis de construire 5 éoliennes de 2MW est repris par SERGIES, une SEM de la Vienne, et des coopératives citoyennes. Eoliennes en Pays de Vilaine qui a accompagnée le développement du parc détient 23% des parts.

Notre parc Eolandes est à l'instruction avec en perspective un permis avant la fin 2016 et ... à Riaillé une nouvelle opportunité s'ouvre pour EOLA après la délibération du Conseil Municipal du 16 septembre 2015 en faveur d'un projet participatif et associatif.

*COP21 : Mobilisons nous pour sauver durablement le climat*

